Syndicat Mixte
RIP36

[dossier de presse]

L'aménagement numérique de l'Indre

jeudi 10 mars 2015

Hôtel du Département
9h30

Déployer l'Internet à Très Haut Débit, c'est **construire l'avenir**.

Le déploiement du très haut débit, pour tous, constitue l'un des plus grands chantiers d'infrastructure que la France ait à réaliser au cours des prochaines années. Ses enjeux économiques et sociaux sont considérables.

L'amélioration du service d'accès à Internet devenu essentiel pour la vie quotidienne des citoyens, des entreprises et des services publics, implique de rapprocher les réseaux en fibre optique au plus près des logements et des locaux professionnels.

Prendre de l'avance en matière de desserte en haut débit performant est un enjeu capital pour l'Indre afin qu'elle demeure un territoire attractif et compétitif, porteur d'investissements, d'activités, et donc d'emplois, pour les prochaines années. En rapprochant la fibre des abonnés, nous préparons l'avenir vers le THD tout en répondant aux besoins actuels.

Contact Presse : Conseil général de l'Indre - Direction de la Communication
Tel : 02 54 08 36 71 - fax : 02 54 08 39 05 – Mèl : dircom36@cg36.fr

Le Syndicat Mixte
Réseau d'Initiative Publique
de l'Indre (SM-RIP36)

Le RIP36 est la structure adéquate pour porter ce projet majeur pour le territoire

Pour que l'Indre prenne de l'avance dans ce secteur des télécommunications si important pour l'avenir, le Département de l'Indre et la Communauté d'Agglomération Castelroussine se sont associés au sein d'un Syndicat Mixte, le Réseau d'Initiative Publique (RIP36), destiné à rassembler les collectivités de l'Indre afin de mutualiser les moyens et de porter un programme ambitieux de déploiement du THD conformément au SDTAN.
Toutes les communautés de communes et la Région ont également maintenant rejoint le RIP36 pour mener une action cohérente sur l'ensemble du territoire départemental.

L'Indre est le premier département de la région à engager la montée en débit ADSL

Le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) du département de l'Indre a été adopté dès le mois de janvier 2012. Il est le premier en région Centre à mettre en œuvre un programme de montée en débit ADSL, afin d'atteindre un véritable haut débit Internet dans les zones jusqu'alors mal desservies en débit.
En effet, Le SDTAN fixe le cadre de l'aménagement numérique de l'Indre. Il définit 3 phases majeures. La première vise à doter les territoires les plus mal desservis en ADSL et quotidiennement pénalisés en assurant la montée en débit sur les équipements existants tout en préparant l'arrivée du THD. Le THD via la fibre optique à l'abonné sera déployé sur les secteurs à fort enjeu économique en seconde phase en complément des zones de déploiement privé. Parallèlement s'engagera une troisième phase de THD via l'ensemble des technologies mobilisables.

La première phase a été lancée dés l'approbation du SDTAN permettant ainsi dès la fin 2012 de débuter les premiers travaux de montée en débit par le déploiement de fibres optiques vers les sous répartiteurs Orange retenus et éligibles, selon l'ARCEP.

Contact Presse : Conseil général de l'Indre - Direction de la Communication
Tel : 02 54 08 36 71 - fax : 02 54 08 39 05 – Mèl : dircom36@cg36.fr

Première étape : **montée en débit**

La première étape (2012-2016) vise à développer la montée en débit dans les territoires les plus mal desservis en amenant la fibre optique jusqu'aux sous-répartiteurs ayant un nombre important de lignes inférieures à 3 Mbits/s. Cette première étape se déroule en trois phases de mise en service. Elle permettra à terme de mettre en service 113 Points de Raccordements Mutualisés. Le coût total de la montée en débit représente un engagement financier de 26,9 millions d'euros.

Aménagement numérique de l'Indre

Première étape

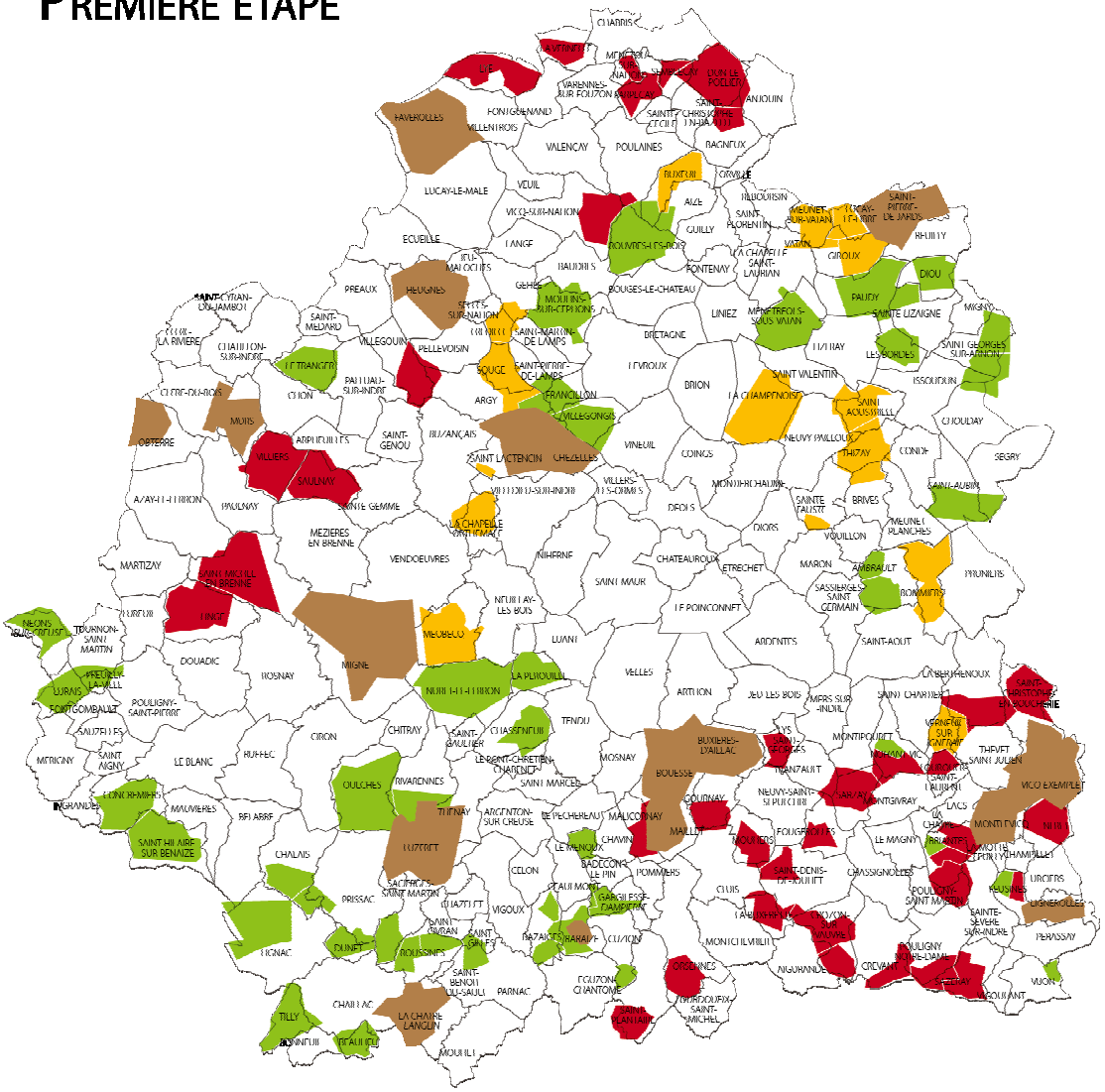

travaux d'installation de la fibre optique jusqu'aux sous-répartiteurs, par le RIP36. octobre 2012 à mars 2014

mise en service des sous-répartiteurs, par le RIP36. octobre 2013 à fin 2014

travaux d'installation de la fibre optique jusqu'aux sous-répartiteurs, par le RIP36. 2015/2016

travaux d'installation de la fibre optique jusqu'aux sous-répartiteurs, par le RIP36. 2016

Contact Presse : Conseil général de l'Indre - Direction de la Communication
Tel : 02 54 08 36 71 - fax : 02 54 08 39 05 – Mèl : dircom36@cg36.fr

Seconde étape : déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné

La seconde étape (2015-2020) concerne le déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné, également appelé FTTH (Fiber To The Home : fibre jusqu'au domicile). Sont concernées : les communes de plus de 1000 habitants, les communes disposant d'une zone d'activité représentant plus de 100 emplois et les communes les plus peuplées des cantons qui n'ont pas de commune de plus de 1000 habitants (représentation cantonale). Parallèlement, le territoire de la Communauté d'Agglomération Castelroussine devrait être couvert en FTTH d'ici 2020 par les opérateurs privés. Ainsi, durant cette période 163 649 habitants et 86 856 prises téléphoniques, soit 70,5% des habitants de l'Indre devraient être raccordés en FTTH.

L'Indre prépare le FTTH (fibre à domicile) pour 40 communes pour un projet très important financièrement pour un montant de **91 millions d'euros TTC** sur la prochaine mandature du Conseil Départemental 2015-2021.

Pour cela, un dossier préparé par le Syndicat Mixte RIP 36, avec l'aide du Département, a été transmis au **Fonds pour la Société Numérique (FSN**) en juin 2014 à Paris. Le FSN est un fonds créé en 2010 par l'Etat et géré par la Caisses des Dépôts, disposant de 3,105 Md€, dont 1.67 Md€ sont notamment consacrés au développement des réseaux à très haut débit.

Le chantier du Très Haut Débit est un enjeu national majeur qui mobilise l'ensemble des partenaires financiers. L'Etat apporte un soutien financier à ces projets essentiels pour le développement de l'ensemble des territoires. Le RIP36 s'est engagé dés 2013 dans la préparation du dossier de demande de subventions au Fonds pour la Société Numérique (FSN) en suivant précisément le cahier des charges national.

Le dossier a été déposé le 17 juin 2014. Dés septembre, un premier rendez vous avec les services instructeurs de la Mission France Très Haut Débit a permis au RIP36 de présenter techniquement son dossier. Le Président du RIP36 a ensuite été invité le 2 octobre par le Comité de Concertation France Très Haut Débit à soutenir le projet du Très Haut Débit pour l'INDRE.

Notre projet a été bien accueilli ce qui a ensuite permis au Comité d'Engagement de proposer au Premier Ministre d'accorder une subvention de 27,3 M€ au RIP36. Le 4 Mars dernier, le Président recevait l'accord de subvention permettant ainsi de poursuivre le projet et d'engager les procédures en 2015.

Contact Presse : Conseil général de l'Indre - Direction de la Communication
Tel : 02 54 08 36 71 - fax : 02 54 08 39 05 – Mèl : dircom36@cg36.fr

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DE L'INDRE

SECONDE ÉTAPE

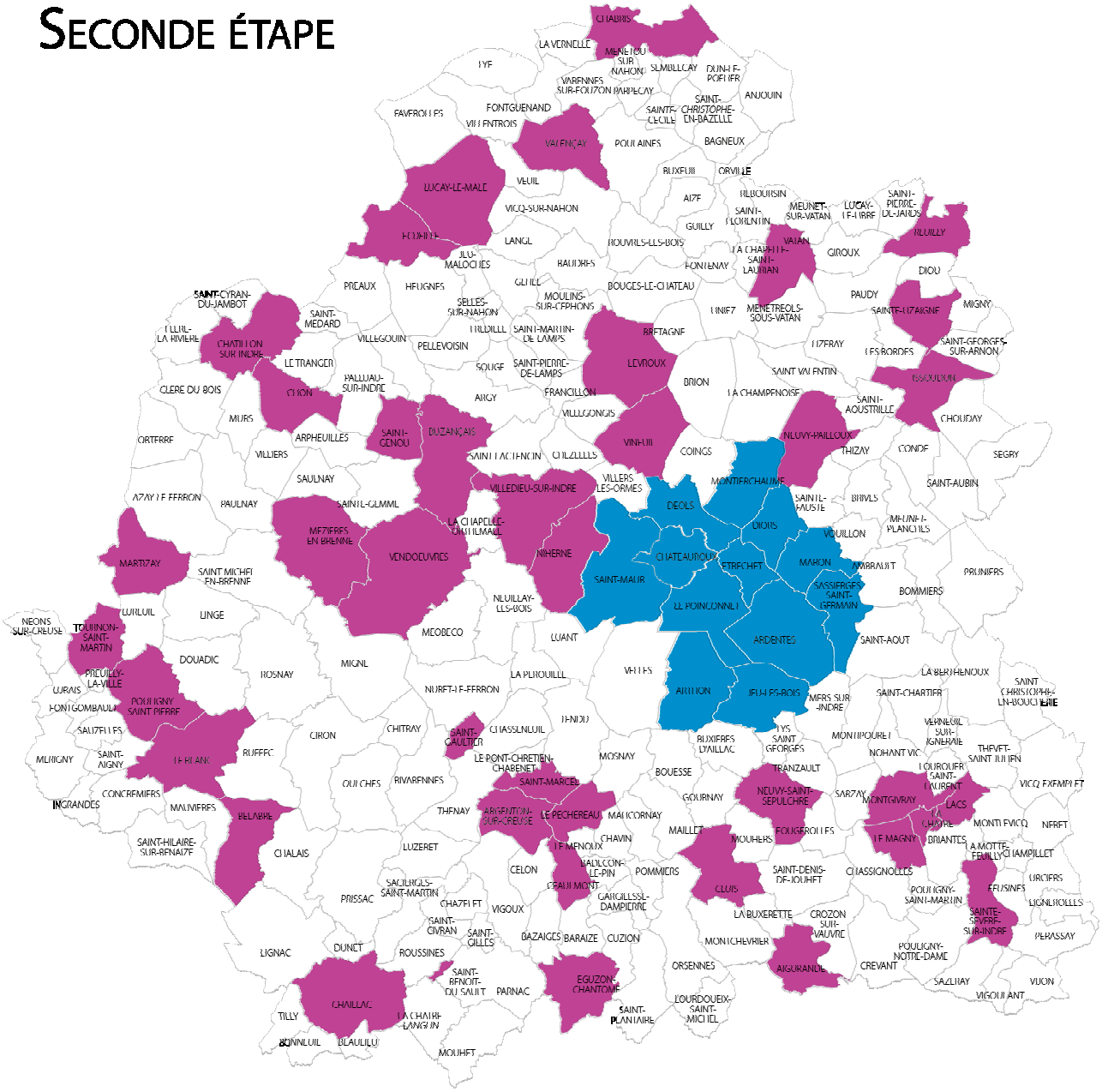

déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH), par le RIP36. 2015/2020

communes de la C.A.C. déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné, par les opérateurs privés, 2015/2020

Contact Presse : Conseil général de l'Indre - Direction de la Communication
Tel : 02 54 08 36 71 - fax : 02 54 08 39 05 – Mèl : dircom36@cg36.fr

CALENDRIER

2015 :
- désignation d'un Assistant au Maître d'ouvrage pour la rédaction du cahier des charges de la délégation de service public pour la commercialisation et la gestion du futur réseau de fibre optique
- préparation de l'appel d'offres pour les travaux d'installation de la fibre sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte RIP36

2016-2021 :
- travaux FTTH

PLAN DE FINANCEMENT

- Europe : 7%
- Etat FSN : 33 %
- Syndicat Mixte RIP36 : 60 %

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DE L'INDRE

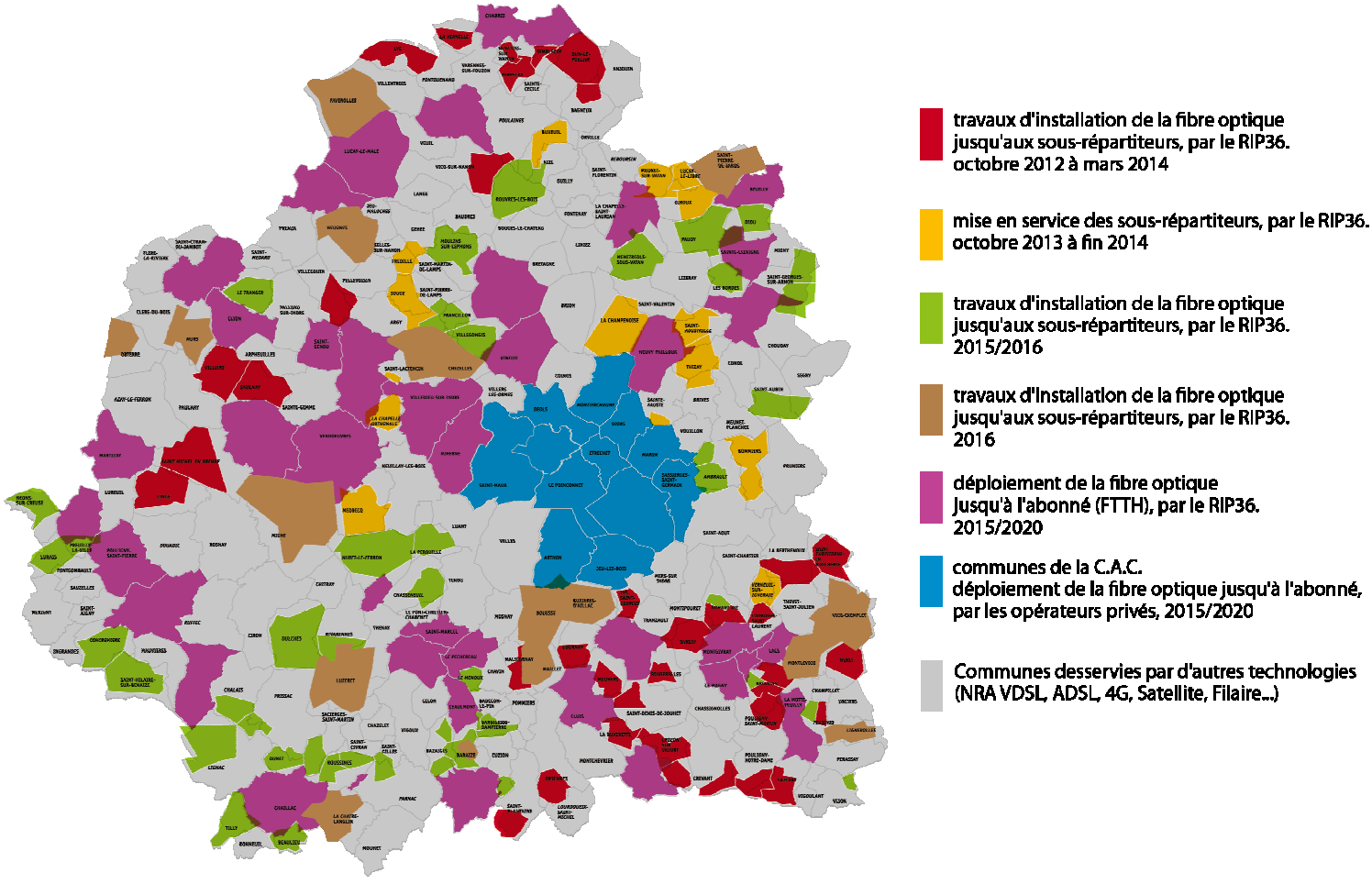

Contact Presse : Conseil général de l'Indre - Direction de la Communication
Tel : 02 54 08 36 71 - fax : 02 54 08 39 05 – Mèl : dircom36@cg36.fr